DROIT A L'IMAGE

Madame, monsieur,

Comme chaque année, le foyer socio-éducatif de collège organise la prise de vue <u>des photos de classe et</u> <u>des photos individuelles</u> des élèves. Elle aura lieu les mardi 24 septembre et mercredi 25 septembre 2024 selon un planning à venir.

Nous vous prions de bien vouloir remplir et retourner ce document <u>au professeur de mathématiques</u> de votre enfant <u>pour le 13 septembre au plus tard.</u>

Nous rappelons que, bien évidemment, <u>la prise de vue n'implique en aucun cas l'achat</u> de quoi que ce soit, et que <u>les photos ne seront jamais proposées</u> à qui que ce soit d'autre que les responsables légaux.

Je soussigné	,
responsable légal de l'élève	en classe de

<u>CI-DESSOUS: ENTOUREZ VOTRE CHOIX ET RAYEZ L'AUTRE:</u>

Pour la photo de classe : Autorise - n'autorise pas

Pour la photo individuelle : Autorise - n'autorise pas

Signature du responsable légal :